



Verruyes, le 12 janvier 2025

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

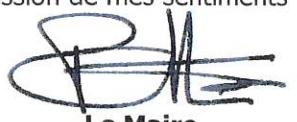
Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Le vendredi 16 janvier 2026 à 19h30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bonne année à vous.
Bien cordialement


Le Maire,
Patrick CAILLET

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 26 novembre 2025.

1/ Autorisation du maire à procéder à un recours contentieux à l'encontre de l'arrêté de refus de dérogation de destruction du grand cormoran, notifié le 11 décembre 2025.

2/ Attribution de subventions aux associations (Comité de Défense du Plan d'eau de Verruyes et à l'association de la Gaule Verruyquoise).

3/ Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent). Article L1612-1 du code général des collectivités territoriales.

4/ Acquisition d'un horodateur pour la régie de la pêche.

5/ Réparation du pont SNCF.

6/ Travaux voirie à la Fragnée.

7/ Réfaction de la toiture de la boulangerie entre l'espace de vente – laboratoire et le fournil.

Questions diverses :